

Respect des consignes sur l'hygiène et la tenue vestimentaire

Le port de bijoux (montre, bracelet, bagues **y compris l'alliance**) n'est pas autorisé.

Les colliers, les boucles d'oreilles doivent être discrets, non volumineux ni trop longs.



Les ongles doivent être coupés courts et non recouverts de vernis, de French-manucure, de résine ou de faux ongles.



Les procédures d'hygiène des mains sont connues.

La technique de référence dans les établissements de santé est la **friction désinfectante des mains avec un produit hydroalcoolique (PHA)**.



NB : Les produits utilisés au Centre Hospitalier ne contiennent pas de perturbateurs endocriniens.

FRICIONNEMENT DES MAINS AVEC UN PRODUIT HYDROALCOOLIQUE

à destination des soignants, patients/résidents et visiteurs

SUR MAINS SÈCHES, VISUELLEMENT PROPRES



FRICIONNER LES MAINS AVEC UN COUP DE POMPE DE PRODUIT HYDROALCOOLIQUE JUSQU'AU SÈCHAGE COMPLET

[HYGI.F.002](#)

Avez-vous eu la démonstration ?

Les cheveux doivent être propres et attachés.



Les chaussures doivent être propres, fermées, non bruyantes et non glissantes.
Les chaussures sont **strictement** réservées à l'usage professionnel.



La tenue professionnelle doit impérativement être entretenue par le Centre Hospitalier de Saint-Brieuc. L'ensemble de la tenue est à changer tous les jours.
Un tee-shirt à manches courtes peut être porté sous la tenue et les manches ne doivent pas dépasser.

Les ciseaux et les pinces personnels sont à nettoyer chaque jour par essuyage humide avec le détergent-désinfectant.

Les crayons et les stylos, en nombre restreint dans les poches sont manipulés avec des mains désinfectées avec le PHA.



Si rhume ou toux : mettez un masque chirurgical.
La couleur bleu foncée à l'extérieur, avec le nez et le menton recouvert par le masque.



Respect de consignes comportementales vis à vis des patients / résidents

Frapper à la porte avant d'entrer dans une chambre et attendre la réponse.
Interrompre une conversation entamée avec un(e) collègue avant d'entrer dans une chambre.
Respecter le repos, la tranquillité des patients.
Dans les couloirs, ne pas s'esclaffer, crier, interpeller.
Signaler sa présence dans une chambre en appuyant sur l'interrupteur dédié.



Se présenter, lors d'un premier contact et à chaque rencontre avec les patients/résidents.
Demander au patient, l'autorisation d'effectuer un soin sur sa personne.
Vérifier l'identité du patient avant d'effectuer un soin en posant une question ouverte.

« je m'appelle NOM, PRENOM, je suis stagiaire en..... »

« pouvez-vous me donner votre nom, prénom, date de naissance »

Ne pas utiliser le tutoiement, le « ON », le prénom du patient/résident, un langage familier avec les patients/résidents.



Respect des règles institutionnelles






Il est strictement interdit d'utiliser son téléphone portable dans les locaux de travail. Ce téléphone portable est mis en mode silencieux et non toléré dans les poches des tenues professionnelles pour des raisons d'hygiène notamment. Il est possible de le consulter uniquement pendant les pauses et jamais pendant les temps de soins. En cas d'urgence en dehors des temps de pause, demander l'autorisation d'utiliser son téléphone portable au cadre responsable du service ou à un autre professionnel en son absence.
Le téléphone du service et / ou l'ordinateur du service ne sont pas utilisés pour des besoins personnels.



Il est interdit de prendre des photos des lieux, des professionnels, des patients/résidents et de toute personne que vous rencontrerez pendant le stage.



Consignes à respecter par le stagiaire paramédical vis à vis de son lieu de stage à l'hôpital

<p>Il est interdit de diffuser des informations sur les réseaux sociaux, de communiquer avec votre entourage, votre famille, concernant les lieux et les personnes que vous rencontrerez pendant le stage.</p>	
<p>Discrétion et secret professionnels sont exigés pour tout ce qui concerne les faits et informations dont le stagiaire a connaissance pendant son stage.</p>	
<p>Les consignes de sécurité sont à respecter : patients/résidents incendie vols,</p>	
<p>Il est strictement interdit de fumer ou vapoter à l'intérieur de l'hôpital, conformément à la loi.</p>	
<p>Il est interdit de recevoir de l'argent ou pourboire de la part des patients ou des familles.</p>	
<p><u>En cas d'absence, il est obligatoire de prévenir</u> 1/ le centre de formation ainsi que 2/ le cadre de service, ou son remplaçant, ou l'équipe de soins en cas d'absence.</p>	